



## Trait d'union Avril 2016

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : [mairie@mairie-sgn.fr](mailto:mairie@mairie-sgn.fr)

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

### **LE MOT DU MAIRE**

#### *Eglise, sports, voirie, culture...*

La liste des actions prévues dans le budget 2016 démontre l'éclectisme de notre commune et notre volonté d'intervenir sur l'ensemble de nos territoires.

Nous venons de commencer les travaux de réhabilitation de l'église de Saint Germain après avoir mené à bien la réfection de la couverture de celle de Nuelles. Au Colombier nous envisageons une réfection des vestiaires de la salle polyvalente et nous préparons la reconstruction d'un tennis.

Aux Places du Lac nous allons mettre à la disposition de 5 associations un nouveau local rénové. Une étude des services du Département nous permet de programmer la mise en valeur du centre-bourg de Nuelles tandis que nous préparons de nouveaux cheminements sécurisés pour les piétons près de la Charrière. La saison culturelle qui se prépare se déroulera dans nos 2 salles de Nuelles et du Colombier, mais aussi dans d'autres endroits de la commune...

La liste ne se veut pas exhaustive, elle est seulement l'illustration de la diversité des sujets que nous avons à traiter. Venez en parler avec les élus lors des 2 rendez-vous de ce printemps. Le premier en mairie annexe le samedi 21 mai de 9h00 à 12h00, le second en mairie principale le samedi 11 juin mêmes horaires.

## Commerces

La municipalité poursuit une politique de soutien aux activités extrêmement variées présentes sur notre territoire, de l'agriculture à l'industrie. En ce qui concerne le commerce, facteur de vie sociale au quotidien, nous avons un lien tout particulier avec la boulangerie-pâtisserie et l'épicerie-bar-tabac car elles s'exercent dans des locaux construits et loués par la mairie. Ces commerces sont en effet stratégiques pour la vie sociale. Nous avons donc été très heureux lorsque le tribunal de commerce a trouvé des repreneurs pour le fonds de commerce de l'épicerie-bar-tabac et encore plus heureux lorsque Florian et Orlane ont réouvert le 1<sup>er</sup> avril dans des locaux rénovés.

Nous avons signé avec eux un bail de 9 ans en souhaitant qu'ils s'inscrivent dans la longue durée en offrant les services dont la population a besoin.

Soyons nombreux à avoir le réflexe de faire nos courses auprès de la boulangerie et de l'épicerie-bar de la place de l'Alambic ainsi que du marché du dimanche (dont nous reparlerons).

*Noël ANCIAN*

## **LA MAIRIE VOUS INFORME**

### **INFORMATIONS GENERALES:**

Pour les informations ayant une \* vous trouverez les détails à la lecture de ce Trait d'Union.

**Mairies:** fermeture du 05 au 08 mai et **nouveaux horaires\***

**Plantation fleurs:** jeudi 19 mai\*

**Enquête publique-Aménagement foncier agricole et forestier lié au passage de l'A89:** les 10 mai et 11 juin.\*

**Semaine de l'environnement :** le marché de l'environnement aura lieu dans notre commune **le samedi 4 Juin**, veille de notre « **Marché de la Poule et de l'Artisanat** » du dimanche **5 juin.\***

Permanences fiscales: différentes dates prévues pendant la campagne de déclaration des revenus\*

Délais carte Nationale d'Identité (CNI): trois mois\*

EHPAD: Portes ouvertes EHPAD Les Collonges **le samedi 21 mai de 14h30 à 17h30**. Au programme : visites guidées de l'établissement, rencontres et échanges avec les professionnels et résidents, buvette.

Cérémonies des 8 et 29 mai 2016:

Cette année une commémoration du centenaire de la bataille de Verdun étant prévue le 29 mai, un simple dépôt de gerbes aura lieu **le 8 mai à 9h** au monument aux morts Esplanade des anciens combattants à Nuelles et **à 9h30** au monument aux morts cimetière de Saint Germain. Un moment de recueillement est également prévu **à 10h30 à Bully** devant la stèle du souvenir, place de la Tardivière (centre village), avec les associations des anciens combattants, et la commune de Sarcey. **Le 29 mai**: une commémoration intercommunale Sarcey, Bully, Saint Germain Nuelles, aura lieu **à 11h** au monument aux morts **Esplanade des anciens combattants** à Nuelles. Le verre de l'amitié sera ensuite offert à la salle des fêtes de Nuelles.

Page Facebook

<https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

Si vous avez des photos, vidéos en lien avec un évènement ou un article qui relatent la vie de notre village, vous pouvez les envoyer par mail en mairie, nous les diffuserons.

Tour du Beaujolais Cycliste passage le 11 juin dans notre commune.

Le 25<sup>ème</sup> Tour du Beaujolais Cycliste se déroule en 2016 les 11/06/2016 et 12/06/2016. Une épreuve sur 3 étapes avec plus de 25 équipes soit plus de 150 coureurs engagés.

### Dates des prochains conseils municipaux:

-lundi 6 Juin à 20h00 et le lundi 11 Juillet à 20h00

## **VOIRIE/BATIMENTS**

### Travaux église territoire de Saint Germain :

Après la mobilisation de l'équipe paroissiale, des agents techniques, des bénévoles et quelques élus, l'église s'est vue vidée de ses mobiliers, objets religieux, etc... afin de préparer au mieux le début des travaux.

Il a donc été prévu :

- d'améliorer le drainage des murs extérieurs coté route de Conzy.
- de construire dans les combles une passerelle qui permettra à l'avenir un accès sécurisé aux voûtes et à la toiture.
- d'ouvrir la tribune prévue par les constructeurs des années 1870 mais jamais encore dévoilée. Cette ouverture permettra une bien meilleure entrée de lumière dans l'édifice.

- de repenser un éclairage à la fois discret, économe et efficace à base de LED. Il permettra de nombreuses combinaisons de mise en lumière.

- de déposer ce qu'il reste des anciennes tables de communion ainsi que les grilles sur les côtés de l'avant-chœur. Leur dépose sera aussi soignée que possible. N'ayant pas à ce jour d'usage précis pour une réimplantation non destructive, un stockage soigné est prévu.

- de mettre en sécurité la sacristie.

- de déposer le carrelage préexistant, celui-ci étant beaucoup trop altéré pour être repris en respectant les dessins complexes des différents carreaux. Nous poserons donc un nouveau carrelage, une première suggestion a été faite à l'équipe paroissiale. La dépose de l'ancien pavement permettra de cacher les câbles de l'éclairage et de la sonorisation pour laquelle nos prestataires ont proposé le choix d'une technologie moderne et demandant peu de câblages.

- de réaliser les peintures des voûtes et de l'arcature de l'ensemble de l'église.

Le coût pour l'ensemble de ces travaux qui devraient se terminer fin novembre, s'élève à 320 000€.

Le chantier sera conduit avec le souci de préserver les objets religieux, en pleine coopération avec l'équipe paroissiale. Paroisse qui, chargée du financement de la sonorisation, va lancer une souscription. Si vous souhaitez y participer merci de vous adresser à la paroisse de l'Arbresle au 04 74 01 04 93.

A nouveau nous ferons appel aux bénévoles pour aider au nettoyage des statues et à la réinstallation de tout ce qui a été déplacé. N'hésitez pas à en prendre contact avec la mairie. Merci par avance pour votre aide.

## **URBANISME:**

### **Enquête publique-Aménagement foncier agricole et forestier lié au passage de l'A89.**

L'enquête publique sur le projet d'aménagement foncier, consécutif aux travaux pour l'A89 et concernant les communes de Bully, Sarcey, Saint Germain Nuelles et Chatillon, se déroulera **du mardi 10 mai au vendredi 10 juin**, en mairie de Chatillon, salle du Conseil, **avec les permanences suivantes:**  
-de 9h à 12h et 14h à 17h30 : les mardi 10 mai, mercredi 25 mai, lundi 30 mai et vendredi 10 juin. -

-de 9h à 12h : le samedi 4 juin

A titre d'information, aucun élément du dossier d'enquête ne sera disponible en mairie de St Germain Nuelles.

Le dossier sera consultable pendant le temps de l'enquête sur <http://www.rhone.fr/>.

NB : la CIAF siégeant en mairie de Chatillon est compétente pour les communes de Sarcey, Bully, Chatillon, et Saint Germain Nuelles.

### **Rappel des règles d'urbanisme : La Déclaration Préalable de travaux**

Le code d'urbanisme impose de présenter une demande d'autorisation pour tous vos travaux d'aménagement et de construction d'annexe dans vos propriétés, tels que:

-la construction d'un abri de jardin, -la réfection d'une façade (crépis ou joints), -la création ou modification d'ouvertures, -la construction d'une clôture ou d'un muret, -la création d'une piscine, -la plantation d'arbres ou de haies, etc...

Les formulaires et les règles de réalisation de ces travaux sont disponibles en mairie, et sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr>.

N'hésitez pas à venir vous renseigner lors de l'élaboration de vos projets et avant de commencer vos travaux.

## **COMMISSION COMMERCES :**

**Les 4 et 5 Juin week-end de l'environnement.** Dans la cadre de la semaine annuelle de l'environnement, deux évènements vont se dérouler sur notre commune :

-Organisé par la CCPA et quelques communes voisines, Saint Germain Nuelles accueillera le **Marché de l'environnement** de la CCPA, le **samedi 4 juin 2016 de 9h à 18 h** place de l'Alambic. Plus de 40 exposants seront présents pour informer, sensibiliser, inciter au respect de l'environnement.

Organisé par la commission commerce, **2<sup>ème</sup> Marché de la Poule et de l'artisanat le Dimanche 5 juin 2016 de 8h à 13h** place de l'Alambic.

**Détails ci-dessous dans la rubrique : Divers et flyer joint.**



## **ECOLE:**

### **Inscription dans les écoles**

Pour les enfants dont c'est la 1<sup>ère</sup> scolarisation, vous devez vous munir du livret de famille et du carnet de santé (vaccinations).

Pour les enfants déjà scolarisés et changeant d'école, il est nécessaire de fournir, en plus, le certificat de radiation.

### **Accueil des enfants de 3 ans en cours d'année scolaire 2016-2017:**

Les enfants ayant 3 ans au cours des mois de janvier, février et mars 2017 pourront être accueillis en classe de maternelle à compter du mardi 3 janvier 2017. Ils pourront fréquenter l'école uniquement le matin et ne seront pas admis à la cantine. Ceci dans la mesure des places disponibles, la priorité sera donnée aux enfants les plus âgés. Pour tous renseignements et/ou inscriptions, merci de contacter la mairie.

## **ADMINISTRATION/LEGISLATION:**

**Délais carte Nationale d'Identité (CNI):** trois mois.

A ce jour, sont traitées en préfecture les demandes de CNI réceptionnées par la section TI en février. Autrement dit, le délai global pour l'usager, entre le délai d'instruction, la fabrication par le centre de fabrication à Lognes et la réception de sa CNI en mairie, est estimé à 76 jours pour une demande de renouvellement, et à 96 jours pour une demande de perte/vol et création.

Le délai se décompose de la manière suivante :

- délai d'instruction en Préfecture : 55 jours (*compter jusqu'à 20 jours supplémentaires pour les dossiers demandant des vérifications complémentaires : perte/vol et création*)
- délai de saisie en Préfecture : 3 jours
- délai de fabrication par le centre de production : 14 jours
- délai de livraison en mairie : 4 jours

Attention, **ce délai court de la date de réception du dossier en Préfecture** et non de la date de dépôt en mairie. Il est donc recommandé de déposer la demande **au minimum trois mois** avant la date du voyage lorsqu'une carte nationale d'identité est nécessaire, aucun passeport temporaire ne sera délivré en cas de non réception du titre en mairie.

**Nuisances sonores** : "*La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui*" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789).

Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins. Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquillité.

En vertu de l'arrêté préfectoral n°2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département du Rhône: ***Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.***

Les dispositions du nouvel arrêté **s'appliquent à tous les bruits** de voisinage et notamment: -les bruits de comportement des particuliers ou émis par **des matériels ou animaux** dont ils ont la responsabilité, -les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les responsables de celles-ci ou les personnes dont ils ont la charge ou l'encadrement, ainsi que par tout matériel utilisé pour l'activité en cause.

### **Utilisation des engins bruyants :**

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons également que par arrêté préfectoral du 30 juin 2008 **il est interdit de brûler des déchets végétaux** ou de toute autre nature, sous peine de poursuites.

### **Recensement citoyen:**

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Ce recensement est nécessaire et obligatoire dès lors qu'ils auront à passer des examens comme le bac, permis, etc...et permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

### **JEUNESSE:**

#### **Terrain bi-cross :**

Il est ouvert à tous, chemin du Moulin, territoire de Saint Germain. Un panneau réglementaire a été installé, merci d'en prendre connaissance avant toute première utilisation. PS : il est interdit à tout engin motorisé

## Rappel, service proposé par les jeunes :

Les jeunes de la commune, vous proposent gracieusement leur aide pendant les week-ends et les vacances, pour des petites courses dans les commerces du village.

Les jeunes étant soit à pied soit à vélo, la liste des courses devra rester raisonnable. Si vous êtes intéressés, merci de contacter les mairies ou envoyer un mail à l'adresse suivante : [sjsgn69210@gmail.com](mailto:sjsgn69210@gmail.com)

## **VIE ECONOMIQUE:**

**PETIT ATELIER NUMÉRIQUE** : Formation Photoshop, Illustrator, InDesign pour amateurs et professionnels.

**Renseignements: Agnès Saint-Pierre Tél : 06 73 65 43 38**  
**contact@petitateliernumerique.com**

**[www.petitateliernumerique.com](http://www.petitateliernumerique.com)**

**Les stages Photoshop: Envie de connaître Photoshop, juste pour le plaisir ?**

Venez retoucher vos photos, les coloriser, créer des montages... Offrez une seconde vie à vos photos de famille, traitez votre portrait façon Pop'Art, faire de la peinture numérique...

Plus qu'une formation Photoshop, le Petit Atelier Numérique est un atelier de loisir, un lieu convivial, ludique et créatif. Il fonctionne comme un atelier de peinture. L'écran remplace la toile. La souris remplace le pinceau.

**3 demies-journées -270€ - Un stage à chaque saison - Calendrier sur demande**

À Glay - Impasse de la Prébende - 69210 Saint Germain Nuelles

## **La formation PAO - Photoshop - Illustrator – InDesign: Une nouvelle étape dans votre vie professionnelle ? Besoin de développer vos compétences ?**

Le Petit Atelier Numérique est déclaré organisme de formation et répond aux obligations de la formation professionnelle continue. Nos formations sont conçues à la carte pour une adéquation maximale avec vos besoins professionnels.

Formation professionnelle continue. Cours particuliers ou en groupe. Cours à distance par webcam.

**30€/h - Prix dégressifs pour petits groupes.** À domicile ou au Petit Atelier Numérique.

### **Le service de création graphique: Ni le temps, ni l'envie d'apprendre ?**

Petit Atelier Numérique le fait pour vous. Nous donnons une seconde vie à vos photos, nous réalisons votre projet graphique. Notre intervention va de la simple retouche de photo au montage complexe. **Sur devis.**

### **DIVERS:**

#### **-ADMR :**

L'association d'aide à la personne sur les secteurs de Saint Germain Nuelles Bully **recherche** étudiantes de 18 ans minimum, ou personne disponible **pour travailler auprès des personnes âgées en juillet et Août.** Permis de conduire indispensable. Nos locaux se situent 7 rue de la Maire principale de Saint Germain Nuelles. Pour plus d'information, s'adresser au secrétariat tous les matins au 04 70 01 04 26 de 8h à 12h.

## -MARCHES:

### Marché de l'environnement Samedi 4 juin

place de l'Alambic, organisé par les collectivités partenaires des Semaines de l'environnement avec entre autres :

#### *L'Atelier de cuisine collective anti-gaspi*

Dans le cadre de l'organisation de son marché de l'environnement, la Communauté de commune de l'Arbresle propose un atelier de cuisine collective anti-gaspi animé par Natacha Mouton, bloggeuse reconnue et spécialiste de la cuisine anti-gaspi. Natacha nous fera découvrir le plaisir de cuisiner des aliments que l'on destine trop souvent à la poubelle.

Les participants pourront, ensuite, déguster leurs œuvres autour du repas convivial et festif qu'ils auront préparé ensemble. Plus d'informations sur Natacha Mouton, ses recettes et astuces anti-gaspi :

<http://www.lapetitecuisinedenat.com/>

<https://www.facebook.com/lapetitecuisineantigaspi>

**Horaires de l'atelier : de 9h à 13h.**

**Inscriptions gratuites** dans les limites des places disponibles auprès de l'accueil des mairies de L'Arbresle (04 74 71 00 00) et de Saint Germain Nuelles (04 74 01 23 07). Plus d'informations auprès de Juliette Barret : [jbarret@mairie-larbresle.fr](mailto:jbarret@mairie-larbresle.fr).

## Deux circuits découverte organisé par La FRAPNA

Départs au point informations sur le marché, prévus à 14h et à 16h. Inscriptions gratuites possibles et dans les mairies.

*Parking: le samedi 4, le parking de la place de l'Alambic sera condamné, resteront la dizaine de places situées à l'entrée de celui-ci.*

*Besoin de vous: vous avez un peu de temps, souhaitez aider à l'installation, ou adhérez au « clan des éplucheurs » pour aider à la préparation des repas, etc...vous êtes les bienvenus ! Un affichage sera fait ultérieurement dans les deux mairies et vers La Petite Boulangerie pour les détails de l'organisation.*

\*\*\*\*

### -PERMANENCES

### FISCALES :

**organisées pendant la campagne de déclaration des revenus.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le **paiement de l'impôt** est à effectuer au Service des Impôts des Particuliers de Tarare, déjà compétent pour les déclarations de revenus, les impôts locaux et les réclamations des contribuables.

Les usagers peuvent ainsi à présent traiter de leur situation fiscale d'ensemble en un **lieu unique**. Pendant la campagne 2016 de déclaration des revenus, des **permanences fiscales** seront assurées sur la **commune du Bois d'Oingt** par le Service des Impôts des Particuliers de Tarare. Ces permanences auront lieu aux **dates suivantes** :

- Mardi **3 mai** 2016 (de 8H à 11H45) ;
- Mardi **10 mai** 2016 (de 8H à 11H45) ;
- Jeudi **19 mai** 2016 (de 9H à 11H45 et de 14H à 16H).

Elles se dérouleront au sein de la **Maison du Rhône du Bois d'Oingt** : 59 Avenue du 8 mai 1945 69620 LE BOIS D'OINGT.  
Contact: Direction régionale des Finances Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes et du département du Rhône.

Mission communication : Jean-Christophe Bernard 04.72.40.84.25

\*\*\*\*

## **-DECHETERIE: Du nouveau à la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle**

*Depuis le 17 février 2016, le mobilier usagé n'est plus considéré comme un déchet à déposer dans «les encombrants» mais est recyclable !*

En effet, une benne meuble va permettre de transformer les matelas, les vieux meubles et parties de meubles en source d'énergie ou en matière première. L'éco-organisme (Ecomobilier\*) créé à l'initiative de fabricants et de distributeurs de meubles prend en charge cette nouvelle filière. Elle est financée grâce à l'écoparticipation mise en place sur chaque vente de mobilier. L'objectif est d'atteindre 80% de valorisation à l'horizon de 2017.

La CCPA a contractualisé avec Ecomobilier pour mieux valoriser les meubles en déchèterie. Cette action s'inscrit dans le programme « zéro déchet-zéro gaspillage » qui démarre en 2016. Les déchets concernés sont issus des ménages :

Les assises : sièges, canapés, fauteuils, rembourrés ou non, en cuir, en tissu, en bois, en plastique, en fer dont mobilier de jardin, La literie : matelas (mousse, laine, ressorts), sommiers (ressorts, lattes), Les meubles de rangement : commodes, armoires, bureaux, étagères, tables tous matériaux, les meubles de salle de bain sans vasque ni plomberie,



les meubles incomplets ( tiroirs, étagère, façades...). Le bois est transformé en panneaux de particules, le plastique en tubes PVC, le

rembourrage des matelas en isolant. Cette nouvelle filière permet de diminuer les quantités d'encombrants et de faire aussi travailler les structures de l'économie Sociale et Solidaire.

Attention : le mobilier professionnel (racks, étagères de boutiques, bars, comptoirs, meubles issus de collectivités, restaurants, camping, entreprises...) n'est pas accepté dans cette benne, un autre éco-organisme leur est dédié : VALDELIA.

Ce nouveau tri est un pas de plus dans la maîtrise des déchets et leur valorisation. Pour toute question, les gardiens de déchèteries sont là pour vous renseigner, n'hésitez pas à les interroger.

*\*éco-mobilier, filière d'Eco organisme est une société de droit privé investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.*

**La déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle** vous accueille les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les samedis de 09h00 à 18h00 non-stop. Fermeture hebdomadaire tous les mardis.

**La déchèterie de Courzieu** vous accueille les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00. Les mardis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et les samedis de 09h00 à 18h00 non-stop. Fermeture hebdomadaire tous les jeudis. Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

-RESTAURATION DE LA DRAISINE BILLARD n° B2  
(Rhône) 69610 Ste Foy L'Argentiere

Aujourd'hui la draisine est propriété de l'association du Chemin de Fer Touristique de la Brévenne (C.F.T.B.). Les objectifs de l'association en réalisant sa restauration sont :

- De préserver la valeur patrimoniale de cette machine en la gardant en état de marche et dans sa configuration de travail, telle qu'elle était lorsqu'elle circulait sur la ligne de l'Est de Lyon.

- D'utiliser la draisine pour effectuer des parcours sur la ligne l'Arbresle – Sainte Foy l'Argentière afin de permettre aux passagers de plonger dans le monde du chemin de fer en étant aux côtés du mécanicien et ainsi découvrir le voyage ferroviaire sous un nouvel angle.

- D'effectuer avec cette draisine certains travaux d'infrastructures sur une portion de ligne au départ de Sainte Foy l'Argentière.

Si vous souhaitez faire un don :

[www.fondation-patrimoine.org/43136](http://www.fondation-patrimoine.org/43136)

**LES OISILLONS DU RAVATEL** *s'envolent,*

La crèche « les Oisillons » située actuellement avenue Lassagne va s'installer dans ses nouveaux locaux cet été, au sein de la maison para-médicale localisée rue Louis Foucré, derrière les cabinets de radiologie et laboratoires d'analyses médicales à proximité de l'hôpital.

Les nouvelles possibilités d'accueil permettront de mieux répondre au besoin des familles : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h et le mercredi matin de 7h30 à 11h30.

Cette structure étant tournée vers les temps partiels et horaires roulants (mais pas exclusivement), chaque enfant pourra être accueilli au maximum 4 jours, pouvant être répartis par demi-journées ou journées complètes. Cela permet d'accueillir plus de famille pour un même nombre de places ! Ce nombre de places qui est actuellement de 15, va passer à 17 berceaux. L'accueil occasionnel est également possible.

La crèche est une structure associative à gestion parentale, ce qui signifie que parents, élus, membre du conseil d'administration se réunissent régulièrement au cours de l'année pour organiser et suivre l'évolution de celle-ci. Le bien-être des enfants et l'accueil chaleureux des parents font partie des priorités de l'équipe de professionnel(le)s s'occupant des enfants au quotidien.

Que vous recherchiez un mode de garde, un peu de temps libre, un lieu d'éveil ou de socialisation ; que vous ayez besoin de repos, d'être soutenus dans la garde de vos enfants, notre structure peut répondre à votre demande ou envisager avec vous d'autres possibilités.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour des renseignements complémentaires, appeler :

Catherine Tomasi Tel : 09 81 98 00 05 Les Oisillons du Ravatel169 avenue André Lassagne 69210 L'ARBRESLE  
[lesoisillonsduravatel@gmail.com](mailto:lesoisillonsduravatel@gmail.com)

# LE COIN DES ASSOCIATIONS:

## CLASSE EN 6

DIMANCHE 15 MAI 2016:

09H00 : Célébration religieuse en l'église de Nuelles

10H30 : Photographie des conscrits devant l'église  
de Saint Germain

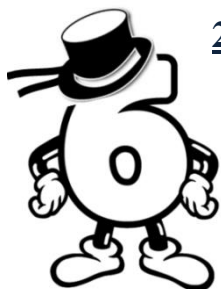
11H30 : Défilé dans les rues du village de Saint Germain

12H00 : Vin d'honneur à la mairie de Saint Germain

13H00 : Repas des classes à la salle polyvalente du Colombier  
à Saint Germain

21H00 : Repas et soirée dansante à la salle du  
Colombier à Saint Germain

VENEZ NOMBREUX !!!!!



Renseignements et réservations: Julien Rolland 06 50 28 09  
43; Chloé Mauvernay 06 38 44 24 49; Pauline Michel-Prost  
06 22 61 08 62; Franck Delaye 06 19 74 75 79; Martine  
Barlerin 06 68 38 80 66 ,ou à [classes6.sgn@gmail.com](mailto:classes6.sgn@gmail.com)

## **APESG**

La fête de l'école du Colombier aura lieu le samedi 25 juin. Elle se déroulera en deux temps ; dans la matinée, les enseignants prévoient un spectacle mettant en scène tous les enfants de l'école. Après cette représentation, l'APESG prendra le relais en proposant un apéritif offert, un repas (barbecue géant) et une kermesse toute l'après-midi avec différents stands dont un babyfoot géant. Venez vous amuser avec nous !

## **APEN**

Après une chasse aux œufs organisée avec l'APESG le dimanche 3 avril qui a rencontré un vif succès malgré le temps incertain, l'APEN donne rendez-vous à tous les enfants de l'école de Nuelles pour sa première kermesse le samedi 25 juin !

Les enseignants feront une exposition des travaux des enfants le matin de 10h à 12h au sein de l'école.

Puis l'APEN proposera aux parents, enseignants, ATSEM, et tout intervenant de l'école, le repas de midi au tarif de 8€ (offert aux enfants de l'école). Suivra la kermesse de 15h à 18h avec différents stands proposés, pour lesquels nous demanderons l'aide de tous les parents ! Une belle journée en prévision en partenariat avec le centre de loisirs de Bully/Saint Germain et les animateurs des Temps d'Activité Périscolaires, pour un temps d'échange festif et joyeux en lien avec toutes les personnes qui gravitent autour de l'école ! A vos agendas et réservez dès aujourd'hui votre journée du 25 Juin!

## **LE GRENIER DU COLOMBIER:**

Le 18 janvier 2016 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association « LE GRENIER DU COLOMBIER ». Lili (Liliane Chauveau) a donné sa démission ainsi que 8 autres personnes. L'usure des bénévoles venait de frapper un grand coup. Malgré cette hécatombe un nouveau bureau a été élu à l'unanimité

Président : Roger GIROUDIERE

1<sup>er</sup> vice-Président : Bernard GRANGE

2<sup>ème</sup> vice-Président : Jean-Louis MARION

Trésorier : Jean-Pierre MARION

Trésorier adjoint : Alain COUZON

Secrétaire : Bertrand GANDON

Secrétaire adjoint : Guy NABET

Le vide grenier aura lieu le 12/06/2016. Depuis 12 ans cette manifestation annuelle rassemble tout un groupe dans une ambiance très amicale. Ce vide-grenier très prisé des exposants génère de substantiels bénéfices réinvestis en grande partie dans l'achat de biens communs, à l'usage du collectif associatif de St Germain Nuelles. Ainsi 6 000 € ont été réinjectés dans l'achat de matériels : gaufrier, percolateur, crêpière, banderoles des classes, vaisselle, etc... Pour information le vide-grenier 2015 a accueilli 113 exposants, la moitié venant de St Germain Nuelles et l'Arbresle, l'autre moitié issue de 33 communes différentes.

Nous allons organiser ce 13<sup>ème</sup> vide-grenier, mais les nouveaux arrivants : Jean-Marc Monteagudo avec quelques chasseurs, Bruno Marion, Bernard Favriaux et Jean-Louis Marion, ne suffiront pas à combler de nombreuses plages horaires

de 2 heures (tenue de la buvette, gestion des parkings). **Nous faisons donc appel à votre esprit de solidarité pour que cette journée du 12 Juin soit une réussite.** Si vous êtes volontaires, vous pouvez nous le faire savoir par mail : [sgnbroc@orange.fr](mailto:sgnbroc@orange.fr) ou au 06 31 52 94 62. Merci d'avance. Le vide grenier : **12 Juin 2016** sur le plateau sportif et la salle du Colombier **de 8h à 18h**. L'entrée est gratuite. Sur place parking, buvette, petite restauration toute la journée. Pour les exposants coût de 2 à 3 euros le mètre linéaire selon emplacement : inscriptions et renseignements auprès de Mr Roger Giroudière 75 route des Bruyères 69210 Saint Germain Nuelles. Tel: 04 74 01 01 96 avant 20h merci. Mail: [sgnbroc@orange.fr](mailto:sgnbroc@orange.fr)

**REMERCIEMENTS à LILI, PHILIPPE, JOSIANE, VERO, VALERIE et toute la bande**

Le dimanche 13 mars une réunion amicale a eu lieu salle des mariages de Nuelles. A la suite des remises de cadeau et fleurs, la municipalité conduite par Noël Ancian et quelques élus a convié l'assistance à un apéritif servi dans la salle de La Treille. MERCI encore à la mairie pour ce soutien sympathique.

*Roger Giroudière et son équipe*

**CARRIERES DE GLAY :**

**Appel à bénévoles pour la Fête de la Pierre aux Carrières de Glay les 28 et 29 mai prochains**

La Fête de la Pierre est un évènement communal mais aussi régional maintenant reconnu et attendu. Cette rencontre entre les professionnels et le public, dans le site des Carrières de Glay,

contribue à la découverte et à la valorisation de notre Commune. Cet évènement est relaté dans la seule revue nationale, PIERREACTUAL, informant les professionnels sur l'actualité de la filière pierre.

Notre association prépare déjà la prochaine fête depuis plusieurs semaines en espérant que le soleil et les vents nous soient favorables comme en 2014 où nous avons accueilli plus de 1600 visiteurs.

**La tâche est énorme... et pour que la fête soit pleinement réussie et agréable pour tous (visiteurs, professionnels participants et organisateurs) nous avons besoin de votre aide.**

Avec grand plaisir nous accueillerons toutes les bonnes volontés qui pourront nous donner un coup de main.

-Le vendredi 27 mai matin : pour la mise en place et le montage des stands

-Le lundi 30 mai matin: pour le démontage des stands et le nettoyage du site

-Le samedi 28 mai entre 14h et 19h et le dimanche 29 entre 10h et 19h (par tranches de 2 heures) pour l'accueil du public (aux entrées et sur les parkings)

-Le dimanche 29 mai entre 11h 30 et 15h pour le service du repas campagnard

Merci d'avance à tous ceux qui accepteront de partager ce moment avec nous.

**Pour vous inscrire et pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter:**  
Marc Breuil 04 74 01 18 55 et François Longin 06 86 08 36 34



## **LES GRISEMOTTES**

Randonnées et balades: le club des Grisemottes vous propose pour cette période printanière, plusieurs sorties ouvertes à tous.

**En Mai :** (tous les rendez-vous se font parking de l'église de Saint Germain) :

Vendredi 13 mai randonnée à CHAMELET pour un parcours d'environ 10 km, rendez-vous à 13h00.

Dimanche 22 mai randonnée à RONTALON pour un parcours supérieur à 20 km, rendez-vous à 8 h00.

Vendredi 27 mai randonnée à CHESSY LES MINES pour un parcours d'environ 10 km, rendez-vous à 13h00.

**En Juin :** (tous les rendez-vous se font parking de l'église de Saint Germain sauf le 11 Juin):

Dimanche 5 juin randonnée à Chatelneuf, parcours supérieur à 20 km, rendez-vous à 8h00.

Dimanche 5 juin dans le cadre des Gris'Balades, nouvelle formule pour randonner avec le club de manière douce et de kilométrage plus faible, randonnée à Chessy les Mines, parcours autour de 15 km, retour en fin d'après-midi, rendez-vous à 9h00.

Vendredi 10 juin randonnée à Légnay pour un parcours d'environ 10 km, rendez-vous à 13 h00.

Samedi 11 juin randonnée sur le tour des Monts du Lyonnais, sur un parcours de longue distance avec variantes, rendez-vous à 5 h 45 sur le lieu de départ.

Dimanche 19 juin randonnée suivie d'un pique-nique et d'une après-midi détente à Civrieux d'Azergues, rendez-vous à 7 h00.

Vendredi 24 juin randonnée à Chevinay pour un parcours d'environ 10 kms, rendez-vous à 13 h00.

**Pour séjour randonnée :**

Dans le QUEYRAS du lundi 27 juin au vendredi 1 juillet, il reste quelques places disponibles.

Des informations complémentaires sont données lors des réunions mensuelles. Pour rejoindre le groupe et participer aux sorties, contactez les responsables.

### **Samedi 23 juillet la randonnée sous les étoiles: départ à**

**21 h 30** salle polyvalente du Colombier

Ouverte à tous et de niveau facile, cette balade vous conduira au clair de lune, sur les chemins illuminés de vos lanternes pour découvrir les jolis sentiers qui font le charme de notre commune. Deux parcours sont proposés : le petit parcours sans difficulté, pour tous. Le second, d'un niveau un peu plus élevé mais qui reste accessible à tous. Cette randonnée est encadrée par les membres du club.

Les inscriptions sont prises d'avance afin de faciliter l'organisation et permettre à tous de bénéficier du repas à l'arrivée, retrait de la fiche de participation le jour même à partir de 20 heures. (Demandez le coupon d'inscription auprès du club, dans les mairies ou sur papier libre).

Tarif avant le 17 juillet 2016, 7 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants. Le soir de la randonnée à partir de 20 heures, adultes : 9 euros et enfants 6 euros. Les enfants accompagnés peuvent facilement prendre part à cette randonnée.

Déroulement: départ en commun avec accompagnement par les bénévoles du club qui vous guideront sur les deux circuits proposés d'environ 8 et 13 kms. En plus du point relais en cours de randonnée, un repas sera servi au fur et à mesure des arrivées à la salle (crudités, viandes, fromage et fruits). Prévoir lampe de poche.

Contact : les Grisemottes 69210 St Germain sur l'Arbresle tel : 04 74 01 51 01 ou 04 78 89 62 30 ou sur le site du club : <http://lesgrisemottes.free.fr>

## **LA TREILLE:**

**La Treille relance ses ATELIERS THEÂTRE ENFANTS pour la rentrée 2016.** Deux groupes de 8 à 12 enfants seront mis en place : 7/10 ans et 11/14 ans. Différentes techniques seront abordées : improvisation, gestuelle, travail de la voix, etc... Une pièce jouée par chaque groupe conclura l'année et sera proposée pour le Festival de Théâtre Amateur en novembre 2017. Plus de détails dans le prochain trait d'Union.

### **Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.**

La CCPA met à disposition **gratuitement sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à le CCPA qui prend en charge le nettoyage. Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON 04.74.01.68.98

[pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr](mailto:pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr)



Ils prennent la plume :

## **LA BATAILLE DE VERDUN**

Le lundi 21 février 1916 à 7h15, l'armée allemande, forte de 72 bataillons d'infanterie et de 1225 pièces d'artillerie, attaque les forts de Verdun défendus par 270 canons français mal appropriés (vieux matériels à tirs tendus). Il faut préciser que les pièces d'artillerie de Verdun avaient été déplacées en fin d'année 1915, en préparation de l'offensive de la Somme.

C'est près de deux millions d'obus allemands qui vont tomber sur les défenses françaises ce 21 février. Une grande bataille vient d'être engagée.

En première ligne, le Lieutenant-Colonel DRIANT (qui est aussi député) à la tête des 56<sup>ème</sup> et 59<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied, tente d'endiguer les fantassins allemands. Au soir du 22 février, il ne restera qu'une centaine de chasseurs. Les premiers jours de la bataille, certains régiments perdent plus de 80% de leurs effectifs (tués, disparus ou blessés).

La bataille va durer 10 mois, 1 140 000 fantassins soit 70 des 95 divisions françaises vont affronter 1 250 000 soldats allemands, 70% des «poilus» passeront à Verdun.

Au début des combats les généraux De L'ANGLE de CARY et De CASTELNAU assureront la défense de Verdun, puis le général PETAIN du 25 février au 19 avril et le général

NIVELLE du 19 avril au 19 décembre commanderont les diverses unités et organiseront les contre-attaques.

Le 21 décembre 1916, la plupart des positions perdues par les français en février seront reprises. La bataille de Verdun est officiellement terminée.

Durant ces dix mois de combats, les français déplorèrent 378 000 victimes (163 000 morts ou disparus et 215 000 blessés) quant aux allemands ils perdirent 339 000 hommes (143 000 morts ou disparus et 196 000 blessés).

53 millions d'obus furent tirés, dont plus de la moitié n'ont pas explosé (30 millions côté allemand par 2200 pièces d'artillerie et 23 millions côté français par 1727 canons), soit près de 6 obus au mètre carré.

Certaines collines de Verdun ont perdu dix mètres d'altitude durant la bataille.

Neuf villages furent totalement anéantis, seuls trois ont été reconstruits : Douaumont, Ornes et Vaux-devant-Damloup. Les six autres : Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux et Louvemont-côte-du-Poivre ont été déclarées « communes mortes pour la France ».

Quatre soldats de nos deux villages sont tombés durant cet enfer :

Antoine GUYOT né à Lentilly le 18 janvier 1883, soldat au 149<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie « tué à l'ennemi » le 6 avril à Vaux-Devant-Damloup

Marius PERRET né à Lyon le 10 avril 1891, soldat au 2<sup>ème</sup> Régiment Mixte Zouaves Tirailleurs « tué à l'ennemi » le 1<sup>er</sup> mai à Douaumont

Louis MOIROUD né à St Germain le 12 juin 1886, soldat au 221<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie « tué à l'ennemi » le 12 juillet à Damloup

Jean Louis MONCEAU né à Bully le 28 novembre 1883, soldat au 107<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied « tué à l'ennemi » le 19 décembre près de l'ouvrage d'Hardaumont à Vaux-Devant-Damloup.

Après décembre 1916, les combats continueront à Verdun jusqu'à l'armistice.

En cette année 2016, un siècle après cette dure bataille de Verdun, nous allons, dans toute la France, célébrer le centenaire de cette bataille fin mai 2016, il était donc nécessaire de rappeler que des hommes de nos villages ont perdu la vie dans ces combats.

*Jean Paul Missire*

## **LES MAIRIES.**

*Changements d'horaires en italique:*

**Mairie Principale** (Saint Germain):

mairie@mairie-sgn.fr

**Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.**

***Ouverture supplémentaire à compter du 13 mai  
les vendredis de 13h30 à 15h30.***

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

**Mairie Annexe** (Nuelles) :

mairie@mairie-sgn.fr

***Depuis le 01 avril ouverture les lundis de 10h à  
12h et vendredi de 16h00 à 18h00.***

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

	Dates	Heures	Salle animation Nuelles	Foyer communal	Salle du Colombier	Mairies
Classes en 6	Dim 15 mai	voir	le	programme		
<i>Cérémonies commémoration</i>	<i>Dim 8 mai</i>	<i>voir</i>	<i>le</i>	<i>programme</i>		
<i>Fleurissement</i>	<i>Jeudi 20 mai</i>	<i>10h</i>				Annexe et principale
EHPAD portes ouvertes	Sam 21 mai	14h30 à 17h30				
<i>Rencontre élus/citoyens</i>	<i>Sam 21 mai</i>	<i>9h à 11h30</i>				annexe
Fête de la Pierre	Sam 28 Dim 29 mai	voir	le	programme		
<i>Cérémonie commémoration</i>	<i>Dim 29 mai</i>	<i>11h</i>	<i>Monument</i>	<i>aux morts</i>	<i>Nuelles</i>	
<i>Marché de l'environnement</i>	<i>Sam 4 juin</i>	<i>9h à 18h</i>	<i>Place de</i>	<i>L'Alambic</i>		
<i>Marché de la poule et artisanat</i>	<i>Dim 5 juin</i>	<i>8h à 13h</i>	<i>Place de</i>	<i>L'Alambic</i>		
<i>Tablier des sapeurs</i>	<i>Dim 5 juin</i>	<i>8h à 13h</i>	<i>Place de</i>	<i>L'Alambic</i>		
<i>Conseil municipal</i>	<i>Lund 6 juin</i>	<i>20h</i>				principale
<i>Rencontre élus/citoyens</i>	Sam 11 juin	9h à 11h30				principale
Vide Grenier	Dim 12 juin	8h à 18h	Plateau	sportif	du Colombier	
Danse pour tous Gala	Sam 18 juin				*	
Fête école Colombier	Sam 25 juin			Voir le	programme *	
APEN/école kermesse	Sam 25 juin		*	Voir le	programme	



**Vos prochains articles avant le 30 mai, pour une distribution  
entre le 27 juin et le 04 juillet**

**Don du sang - Collecte de l'Arbresle**

- le mardi 28 juin de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
- le mercredi 29 juin de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

**La petite chronique du Développement Durable:**

**La poule, une « recycleuse »...**

**Un français produit environ 590 kg de déchets par ans** : 390 kg se retrouvent dans nos poubelles, et 200 kg dans les déchèteries. Malgré la mise en place du tri sélectif, les déchets ont des conséquences énormes sur l'environnement et la santé. Alors, quand on apprend qu'**une poule peut absorber jusque 150 kg de déchets organiques** (déchets végétaux et restes de nourriture) par an, **tout en produisant environ 250 œufs**, on se dit que l'idée est très bonne !

Qu'elle soit brune, blanche ou rousse, à plumes lisses ou bouffantes, pondeuse ou ornementale, **la poule est omnivore**. Elle mange (presque) tout, et surtout ce que nous ne mangeons pas : épluchures, légumes abîmés, gras du jambon, restes de plats cuisinés, peau des crevettes ou même coquilles d'huîtres... Une alimentation à compléter par une simple poignée quotidienne de céréales. Parmi les quelques aliments déconseillés figurent les feuilles de poireaux, le céleri, la pomme de terre crue et les agrumes.

A ce régime-là, une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Avec deux poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets. Deux poules, car il est déconseillé de n'adopter qu'une poule : très sociable, la poulette aime avoir de la compagnie

**De plus la fiente de poule est un excellent engrais riche en azote, en phosphore, en potassium et en calcium.** L'azote contenu dans la fiente de poule est rapidement disponible pour la plante qui l'absorbe très vite. Il en est de même pour les autres éléments fertilisants, présents en concentrations élevées. Les fientes sont aussi un apport intéressant et bien équilibré pour un bon départ végétatif des arbres.

En toute saison, il faut la collecter et la préparer ; car **ce fabuleux engrais est idéalement utilisé de plusieurs façons :**

Utilisation directe : En l'incorporant à la terre avec sa paille/copeaux usagés, la dégradation de la matière organique dans le sol permet la libération progressive d'éléments nutritifs (N, P et K). Un apport raisonné de fiente de poule permet un bon équilibre azote/carbone. Attention à l'utiliser avec parcimonie car en grande concentration il peut "brûler" les racines des plantes. Sa teneur en azote est en effet la plus élevée de toutes les déjections animales.

En compostage : Alternez des couches de déchets verts (type tonte de pelouse, feuilles) et de déchets du poulailler. Arrosez régulièrement tous les 10 jours, ça marche très bien, vous obtiendrez un compost équilibré, c'est à dire 2/3 de carbone et 1/3 d'azote. Attention, toutes les cultures n'apprécient pas les apports en fiente de poule de la même façon : 1/2 pelletée au m<sup>2</sup> est généralement suffisante.

## La poule

Pattes jointes, elle saute du poulailler, dès qu'on lui ouvre la porte.

C'est une poule commune, modestement parée et qui ne pond jamais d'œufs d'or.

Éblouie de lumière, elle fait quelques pas, indécise, dans la cour. Elle voit d'abord le tas de cendres où, chaque matin, elle a coutume de s'ébattre.

Elle s'y roule, s'y trempe, et, d'une vive agitation d'ailes, les plumes gonflées, elle secoue ses puces de la nuit.

Puis elle va boire au plat creux que la dernière averse a rempli.

Elle ne boit que de l'eau.

Elle boit par petits coups et dresse le col, en équilibre sur le bord du plat.

Ensuite elle cherche sa nourriture éparse.

Les fines herbes sont à elle, et les insectes et les graines perdues.

Elle pique, elle pique, infatigable.

De temps en temps, elle s'arrête.

Droite sous son bonnet phrygien, l'œil vif, le jabot avantageux, elle écoute de l'une et de l'autre oreille.

Et, sûre qu'il n'y a rien de neuf, elle se remet en quête.

Elle lève haut ses pattes raides, comme ceux qui ont la goutte.

Elle écarte les doigts et les pose avec précaution, sans bruit.

On dirait qu'elle marche pieds nus.



*Jules Renard*

## Fleurissement de la commune : jeudi 19 mai 10h

*C'est le printemps, les hirondelles trissent, le coucou coucoule, et la commune reprend des couleurs...  
les fleurs sont de retour !*

*Sortez gants, transplantoirs et serfouettes...  
Nous vous attendons nombreux le jeudi 19 mai  
à 10h devant les deux mairies.*

